

ACTE DE NOMINATION
DES REPRESENTANTS LEGAUX

LE SOUSSIGNE :

Monsieur **BALI Mehdy**, 79 Rue du Commandant l'Herminier, 77350 Le Mée sur Seine,

Seul associé de la société **A.T.F. Aux Transports Franciliens**, Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €, ayant son siège social au 79 Rue du Commandant l'Herminier, 77350 Le Mée sur Seine,

A désigné, à l'issue de la signature des statuts de la société **A.T.F. Aux Transports Franciliens** et conformément aux dispositions de l'article 14 susvisé, la nomination du Président de la société :

PREMIERE DECISION

L'associé unique nomme ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la Société :

Monsieur BALI Mehdy, né le 04 Juillet 1974 à Paris 13e, célibataire, de nationalité française.

Le Président exercera ses fonctions dans les conditions prévues au titre III desdits statuts.

Au titre de ses fonctions de Président, **Monsieur BALI Mehdy** ne percevra aucune rémunération et ce, jusqu'à décision contraire.

Néanmoins, il aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur présentation de justificatifs.

Fait en autant d'exemplaires que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales

A Le Mée sur Seine,

Le 27 Octobre 2025

BALI Mehdy, Président

Faire précéder la signature de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour Acceptation
des fonctions de président

